

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX D'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 47, RUE NEUVE, 47 Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 6 JUIN 1886

L'ŒUVRE DES ÉCOLES D'ORIENT

M. Francisque Sarcy a fait vendredi, à Paris, une conférence inattendue: il a prêté l'appui de sa parole à une matinée organisée en faveur de l'œuvre des écoles d'Orient.

L'orateur a commencé par rappeler que la langue française a longtemps exercé une influence considérable. Cette influence est malheureusement aujourd'hui menacée par le développement que les relations commerciales ont donné à l'anglais et à l'allemand.

Les idées, les mœurs, les usages d'un peuple — a continué M. Sarcy — se propagent naturellement par trois moyens: par la guerre, par le commerce, par l'expansion de la race.

M. Francisque Sarcy préconise ensuite le rôle exercé par le cardinal Lavergerie. A la mort de Victor Hugo, deux hommes seulement furent jugés assez grands pour pouvoir le remplacer à l'Académie: M. de Lesseps et Mgr Lavergerie.

Les résultats obtenus par les écoles d'Orient sont énumérés avec complaisance par M. Sarcy: « Déjà, dit-il, on a eu raison de l'horreur que les musulmans avaient pour le gâcher. » Il constate de nouveau que la plus grande gloire doit revenir au cardinal Lavergerie et à son dévoué collaborateur, le Père Charnelet.

NOUVELLES DU JOUR

La grève de Deczeville. Deczeville, 5 juin. — M. Carrié a affilié en ville l'avis suivant: Citoyens mineurs et compatriotes, Veuillez vous rendre tous à une réunion privée qui aura lieu aujourd'hui à l'abbatiale de Deczeville.

Les princes. Paris, 5 juin. — Les journaux royalistes annoncent que Mgr le duc d'Amale, qui était allé à Evreux, vient de partir de cette ville.

Le Vatican, la Chine et la France. Paris, 5 juin. — On informe de Rome, dit le monde, qu'une nouvelle Note relative au projet d'institution à Pékin d'une représentation officielle du Saint-Siège vient d'être adressée par le Vatican au gouvernement français.

Don Carlos. Madrid, 7 juin. — On dit dans les cercles politiques que don Carlos a quitté Graz (Autriche) et qu'il se cache aux environs de Perpignan dans quelque château où il reçoit les chefs de son parti.

Accident d'Ermont. Paris, 15 juin. — La nuit dernière, à une heure un quart du matin, un accident qui aurait pu avoir les plus horribles conséquences est arrivé sur la ligne de chemin de fer du Nord à Ermont-Préville.

41^e tirage des obligations communales de 1879

Paris, 5 juin. — Aujourd'hui a eu lieu le 41^e tirage des obligations communales de 1879: Le n° 275,378 gagne 100,000 fr.; le n° 463,240 gagne 25,000 fr.; les numéros 70,318 — 335,322 — 359,488 — 424,004 — 708,195 — 819,255 gagnent chacun 5,000 fr.

M. Alexis Doimet, qui vient d'abandonner la rédaction en chef du Journal de Roubaix, organe bonapartiste, publié dans le Nord, est allé à Paris, un article dont nous détachons ce passage: Pendant que le mouvement salubre s'opère non encore par groupement, mais par individualités, je constate avec douleur qu'un noyau du parti impérialiste se sépare des conservateurs et déclare qu'il ira à la République plutôt qu'à accepter la Royauté.

LA LOI DE PROSCRIPTION

Paris, 5 juin, soir. — Ce matin, au conseil des ministres, M. de Freycinet a entretenu ses collègues de la demande faite auprès de lui, hier soir, par le président et le secrétaire de la commission relative à l'expulsion des princes, de lui adresser un avis sur le projet de loi qui a été adopté par le conseil.

Si cette combinaison, acceptée en principe par M. de Freycinet, est adoptée par la commission, qui l'examine en ce moment, le vœu des radicaux sera réalisé en principe, puisque l'expulsion sera inaugurée tout au moins et qu'on pourra la compléter plus tard.

5 Juin. — M. de Freycinet, entendu à cinq heures par la commission, a énuméré les raisons qui militaient en faveur de ce projet, et que nous avons détaillées. Puis il s'est excusé en disant qu'il avait un rendez-vous pressé et est parti. La discussion a alors repris entre les membres de la commission. M. Pelletan a dit qu'il était impossible de revenir sur le vote émis hier.

Le troisième tour a donné un résultat identique. M. Maret a été nommé au bénéfice de l'âge. Il ne sera probablement pas adopté; il faudra nommer un autre rapporteur.

Cet article tendrait à viser le duc d'Amale, président, comme on le sait, du conseil général de l'Oise. M. de Freycinet a répondu que le cabinet en délibérerait. Mais un signe de tête du président du conseil pencha à droite et le président de la commission, étre considéré comme un signe d'acquiescement.

MAGIE MODERNE

La scène se passe à l'Eden-Théâtre, au coup de neuf heures et demie. Un homme à barbe noire aborde le public, vêtu de l'habit à la française, tel que M. Auguste, du Cirque, l'a illustré. Les manches retroussées, il s'empare d'une feuille de papier blanc, la faconne en cornet et en fait tour à tour et tant de fleurs que c'est incroyable.

Où, ma foi, cela tient du prodige. Faire s'évanouir une femme comme s'évanouit un blanc nage dans l'air. Bleu n'est pas, précisément, un exercice vulgaire. Vous croirez à la supercherie. Il est certain que l'illusionniste dont il s'agit, et qui se nomme Buatier de Kolla, n'a nulle prétention à faire des miracles.

Le maréchal est vraiment plus malade, avant les jambes couvertes et déjà gangrenées. Déjà même, on a congédié les filles d'Opéra qui l'enlouraient à l'ordinaire, et le cure de la paroisse vient le visiter souvent. On parle au moribond du nouvel escalape: « Allez au diable! fait Soubise. Je n'ai pas envie d'être soigné par un sorcier. »

Qu'il en soit, la popularité s'attache surtout à Cagliostro, magicien savant à lire dans l'avenir. Rendons-nous, un soir de l'hiver de 1783, chez la comtesse de Ségur. L'avenir nous y a devancés. Autour de lui se presse la plus belle société du monde, les Vergennes, les Miramésnil, les Chauvieu, les Po-

lors, c'est par lui seul que tout malade qui se respecte sera médicamenteusement soigné. M. Maret lira lundi son rapport à la commission; il ne sera probablement pas adopté; il faudra nommer un autre rapporteur. C'est donc plus que jamais le moment de se demander comment et quand tout cela finira.

Le maître à l'air très imposant, dans son riche habit couleur de lilas. Un instrument de musique — l'harmonica — joue, à son commandement, des mélodies variées, de rythmes brusquement opposés. Un temps, l'action du fluide ne se traduit que par des frissons, des bâillements, des sueurs.

C'est un bien autre personnage que le comte de Cagliostro. Cet italien de Palerme est le plus riche possesseur de tous les vices et le plus dénué de scrupules qui se puisse imaginer. Je n'ai la prétention d'apprendre à personne qu'il a pour nom véritable, Joseph Balsano, qu'il a pratiqué la médecine dans sa jeunesse, chez les Frères de la Miséricorde.

On n'a jamais vu, pour un procès, un pareil déploiement de force. Le drapier rouge flotta sur le local du tribunal.

Un incident. M. Dupré demande la parole sur le procès-verbal de la précédente séance. Il rappelle que dans son interpellation au ministère de la justice, M. de Gavardie l'a mis en cause et lui a reproché d'avoir été la cause de la révocation de M. de Saint-Martin, juge de paix à Tarbes.

Le décret impérial, du temps, par conséquent, on l'on avait fait des décrets, trace les devoirs de la gendarmerie; je viens demander au gouvernement s'il ne porte pas atteinte à ce programme par ses dernières mesures. Si la plupart des industriels souffrent en ce moment, il en est une qui fleurit, c'est celle de la déflation; elle a attiré le département des Côtes-du-Nord et spécialement dans mon canton plusieurs fonction-

Mais, parfois, ils envahissent tumultueusement l'eau qui bouillonne et la royauté raconte, avec des cris de souffrance et d'épouvantables arrachements de paroles, les scènes qu'elle aperçoit. Ainsi, nous assistions, avec Mesmer, à des scènes de catalepsie, et voilà qu'avec Cagliostro nous entrions dans le cercle du spiritisme.

Je n'en dirai pas plus long. M. Buatier de Kolla, qui fait disparaître une femme par la seule force de sa volonté, n'est qu'un illusionniste. Mais qui nous apprendra ce qui se cache sous ces mystérieuses manifestations de la vie fluide que la science constate et dont jusqu'à ce jour, elle n'a pu se rendre maîtresse par aucun moyen.

Les socialistes Defuisseaux et Anseele

Le cour de Brabant, après une délibération de 30 minutes, a condamné Alfred Defuisseaux à deux mois de prison et à deux amendes de 300 francs. Aussitôt, M. l'avocat-général a requis l'arrestation immédiate du condamné. M. Robert et L. Defuisseaux ont protesté. Nonobstant, le Cour a rendu un arrêt prescrivant l'arrestation immédiate.

Defuisseaux s'attendait à sa condamnation. Une voiture attelée de deux chevaux freingants l'attendait à l'angle du boulevard de Waterloo et de la rue des Quatre Bras. La police de son côté avait appris que la voiture appartenait à un loueur de la rue d'Anvers, et que le monsieur qui l'avait commandée devait la conduire lui-même. Elle avait trouvé cela louche!

Grand, 4 juin. — Une animation extraordinaire règne en ville. Anseele a été acclamé par des milliers d'ouvriers stationnant devant le palais de justice. Ils se forment en colonne et le conduisent en chantant la Marseillaise au local du tribunal.

La circulation a été interrompue devant le palais de justice pendant tout le cours du procès. Un détachement de gendarmes à cheval, les pompiers et la police locale se trouvaient en force. On n'a jamais vu, pour un procès, un pareil déploiement de force. Le drapier rouge flotta sur le local du tribunal.

SENAT

(de nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) Séance du 5 juin. Présidence de M. Le Roux, président. La séance est ouverte à 2 heures 10. Un incident. M. Dupré demande la parole sur le procès-verbal de la précédente séance. Il rappelle que dans son interpellation au ministère de la justice, M. de Gavardie l'a mis en cause et lui a reproché d'avoir été la cause de la révocation de M. de Saint-Martin, juge de paix à Tarbes.